



Montreuil, le 4 mai 2018

## **Le SNEMG demande au ministère de résoudre les difficultés concernant la rémunération des maîtres de stage des universités**

Les maîtres de stage des universités (MSU) sont toujours sous la menace d'une diminution de leur rémunération. La mise au point récente<sup>1</sup> sur le nouveau mode de rémunération des MSU, n'explicite pas le mode de prélèvement des charges sociales patronales. Certaines universités prévoient de les prélever directement sur le revenu des MSU, d'autres non.

Le prélèvement des charges sociales patronales sur le revenu des MSU, outre son caractère scandaleux, ferait baisser la rémunération nette des MSU de 14,5%<sup>2</sup>. Jamais une telle diminution ne sera acceptée par les MSU. A l'heure où l'ensemble des acteurs appellent de leurs vœux le recrutement de nouveaux MSU pour encadrer les futurs médecins généralistes, le SNEMG considérerait cela comme une provocation.

Malgré de nombreuses relances, le ministère ne clarifie pas les choses. La rémunération de la maîtrise de stage risque donc d'être bloquée.

**Le SNEMG alerte le ministère sur le risque de retards importants dans la rémunération des MSU et sur les conséquences prévisibles que ces retards auront sur la dynamique de la maîtrise de stage.**

**Il est indispensable que le ministère publie avec effet immédiat une circulaire prévoyant que seules les charges sociales salariées soient prélevées sur le montant des indemnités pédagogiques de la maîtrise de stage.**

**Pour le bureau du SNEMG  
Dr Anas TAHA Président**

---

1 INSTRUCTION INTERMINISTERIELLE N° DSS/SD1B/2017/320. Disponible sur : [http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2017/12/cir\\_42847.pdf](http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2017/12/cir_42847.pdf)

2 Reconnaissance des MSU en tant que collaborateurs occasionnels du service public : Oui mais pas à n'importe quel prix ! Disponible sur : [http://www.snemg.info/IMG/pdf/180327\\_MSU\\_et\\_COSP.pdf](http://www.snemg.info/IMG/pdf/180327_MSU_et_COSP.pdf)



Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale  
3 rue Parmentier - 93100 MONTREUIL SOUS BOIS  
Tél. : 01.75.62.22.90